

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
13 septembre 2001 (13.09.2001)

PCT

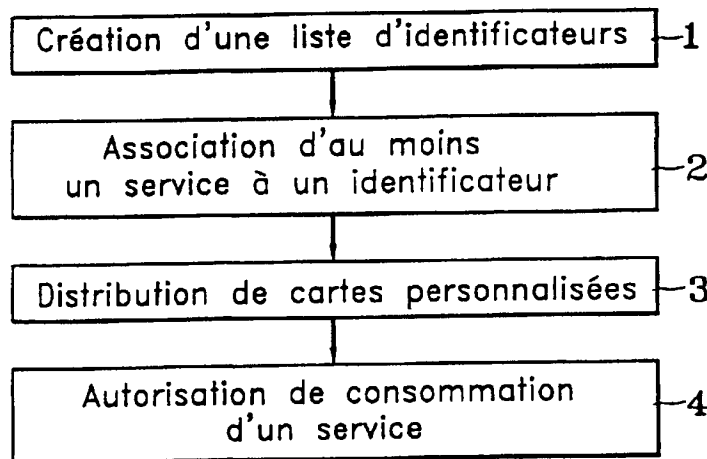
(10) Numéro de publication internationale
WO 01/67316 A1

- (51) Classification internationale des brevets⁷ : G06F 17/60 (72) Inventeurs; et
(75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) : PETIT, Stéphane [FR/FR]; 23, rue Maryse Bastié, F-14000 Caen (FR). HANNECART, Eric [FR/FR]; 30, allée Verte Val-lée, F-14000 Caen (FR). MAGUY, Christophe [FR/FR]; 148 bis, rue Pasteur, F-14750 St Aubin sur Mer (FR). JOFFRAY, Marie-Josèphe [FR/FR]; 39, rue François Mansart, F-14112 Bieville-Beuville (FR).
- (21) Numéro de la demande internationale : PCT/FR01/00618
- (22) Date de dépôt international : 2 mars 2001 (02.03.2001)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français (74) Mandataire : JEUNE, Pascale; France Telecom R & D/VAT/VPI, 38-40, rue du Général Leclerc, F-92794 Issy Moulineaux Cedex 9 (FR).
- (30) Données relatives à la priorité : 00/03203 6 mars 2000 (06.03.2000) FR (81) États désignés (national) : JP, US.
- (71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : FRANCE TELECOM [FR/FR]; 6, place d'Alleray, F-75015 Paris (FR). (84) États désignés (régional) : brevet européen (AT, BE, CH, CY, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE, TR).

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: METHOD AND TERMINAL MANAGING WEB TICKETS

(54) Titre : PROCEDE ET KIOSQUE DE GESTION DE TICKETS WEB



- 1... CREATING A LIST OF IDENTIFIERS
- 2... ASSOCIATING AT LEAST SERVICE WITH ONE IDENTIFIER
- 3... DISPENSING CUSTOMISED TICKETS
- 4... AUTHORISING CONSUMPTION OF A SERVICE

(57) Abstract: The invention concerns a method and a terminal managing access to services available on a computer network. The method consists in: generating (1) a list of identifiers, associating (2) at least a trader's service with an identifier, dispensing (3) to clients scratch tickets customised by an identifier and, authorising (4) access to a service in exchange for an identifier written on a ticket. The terminal comprises a unit generating a list of identifiers, a supervisor which associates an identifier with at least a trader's service, a base of scratch tickets customised by an identifier, and an identifier controller.

[Suite sur la page suivante]

WO 01/67316 A1



Publiée :

— avec rapport de recherche internationale

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

(57) Abrégé : La présente invention se rapporte à un procédé et à un kiosque de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique. Le procédé consiste: à créer (1) une liste d'identificateurs, à associer (2) au moins un service d'un marchand à un identificateur, à distribuer (3) aux clients des tickets à gratter personnalisés par un identificateur et, à autoriser (4) l'accès à un service en échange d'un identificateur inscrit sur un ticket. Le kiosque comprend un générateur d'une liste d'identificateurs, un superviseur qui associe un identificateur à au moins un service d'un marchand, une base de tickets à gratter personnalisés par un identificateur, et un contrôleur de l'identificateur.

Titre de l'invention**PROCEDE ET KIOSQUE DE GESTION DE TICKETS WEB**Domaine de l'invention

5 La présente invention se rapporte à un procédé et à un kiosque de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique.

L'invention s'inscrit dans le domaine de la rétribution du marchand du service en échange de l'accès à ce service.

10 L'invention trouve une application très avantageuse en ce qu'elle permet, par la diffusion et la gestion de tickets à gratter prépayés, d'établir en toute confiance une transaction entre un marchand et un client, le marchand ayant un site Internet offrant un service donné et le client désirant accéder au service.

Description de l'art antérieur

15 Actuellement, les marchands connectés à un réseau informatique offrent différents services aux clients potentiels. Un client potentiel, qui veut accéder à un service, se connecte au réseau puis accède au site d'un marchand. Pour accéder au service, le client donne généralement son numéro de carte bancaire ou son identité accompagnée de son adresse pour que la facture lui soit envoyée. Ainsi, le marchand est rétribué pour la consommation par le client de l'accès à son service.

20 Toutefois, en ce qui concerne le client, soit il éprouve une certaine réticence à communiquer au marchand son numéro de carte bancaire qui peut être intercepté et utilisé de manière frauduleuse, soit il voit son identité communiquée à une société inconnue sans engagement de sa part sur l'utilisation qu'elle va en faire. Et, en ce qui concerne le marchand, soit il peut être confronté à un numéro de carte bancaire non

25 valide, soit il n'a aucune assurance que sa facture va être réglée. Aussi, le problème technique à résoudre par l'objet de la présente invention est de proposer un procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique, les services étant offerts par des marchands et étant destinés à des clients, qui permette aux acteurs que sont, d'une part les marchands et, d'autre part les

Résumé de l'invention

30 Une solution au problème technique posé consiste, selon la présente invention, en ce que ledit procédé, mis en œuvre par un kiosque, comprend les étapes qui consistent :

35 - à créer une liste d'identificateurs,

- à associer au moins un service d'un marchand à un identificateur,
- à distribuer aux clients des tickets à gratter personnalisés par un identificateur,
- à autoriser l'accès à un service en échange d'un identificateur inscrit sur un ticket.

5

En outre, l'invention a pour objet un kiosque de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique, les services étant offerts par des marchands et étant destinés à des clients. Ledit kiosque comprend :

- un générateur d'une liste d'identificateurs,
- un superviseur qui associe au moins un service d'un marchand à un identificateur,
- une base de tickets à gratter personnalisés par un identificateur, les tickets étant destinés aux clients, et
- un contrôleur de l'identificateur fourni par un client pour accéder à un service.

10
15

Ainsi, le procédé selon l'invention, qui concerne la gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique, permet à un marchand d'offrir son service à la consommation par un client, moyennant la fourniture par le client d'un identificateur ; chaque service d'un marchand étant associé par le kiosque à des identificateurs connus. Pour accéder à un service, le client fournit un identificateur au contrôleur du kiosque et le contrôleur lui autorise ou pas l'accès au service du marchand s'il reconnaît l'identificateur. Le client reçoit un identificateur d'un distributeur en échange d'une rétribution financière ou en cadeau ; l'identificateur ayant été associé à un ou plusieurs services par le superviseur appartenant au kiosque.

20
25

Le procédé et le kiosque de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique conformes à l'invention résolvent le problème posé. En effet, le client règle ses consommations par avance en achetant des tickets à gratter à un prix affiché lors de la vente des tickets et, le marchand se rémunère en participant à la mise en vente des tickets à gratter. Lors de l'accès à un service du marchand, le client n'a pas d'échange avec le marchand, son seul interlocuteur est le kiosque auquel il fournit un identificateur. Ainsi, l'identificateur étant consommable en même temps que le service et l'identificateur étant reconnu comme appartenant à une liste établie par le superviseur du kiosque, il assure, respectivement au client et au marchand, une consommation sans surprise et un paiement sûr.

30

La consommation effective du service peut être confirmée par le marchand au kiosque. En cas de problème de livraison d'un bien associé à un service donné, le kiosque peut créditer le portefeuille du client qui a été débité d'un service non rendu.

5 En supprimant tout échange monétaire entre le client et le marchand, le procédé et le kiosque selon l'invention permettent aux acteurs d'établir des transactions en toute confiance. En outre, le kiosque est rémunéré par les marchands en fonction par exemple du nombre de services qu'il gère pour eux et éventuellement en fonction du nombre d'accès aux services.

10 Le procédé et le kiosque assurent la gestion des accès aux services des marchands ce qui permet à ces derniers d'être soulagés de tous les problèmes de gestion associés.

Le procédé et le kiosque peuvent offrir aux clients une gestion de leur portefeuille afin de les soulager des problèmes de gestion associés.

15 Le procédé et le kiosque sont entièrement adaptables aux différentes formes d'abonnements que les marchands définissent pour l'accès à leurs services. L'adaptation se fait en déterminant autant de catégories de tickets que de formes d'abonnements différentes.

20 Le procédé et le kiosque ont en outre pour avantage de pouvoir transmettre des informations vers des clients ou, vers des marchands. La transmission d'informations peut se faire par des inscriptions sur une page d'accueil lors de l'accès au kiosque. Ces inscriptions peuvent émanées du kiosque ou de fournisseurs extérieurs auxquels ont été loués des espaces de la page d'accueil.

25 Le procédé et le kiosque offrent en outre aux clients la possibilité d'effectuer des accès aux sites de manière totalement anonyme par le seul échange d'un identificateur qui est initialement créé par le kiosque sans aucun lien avec un client quelconque.

Brève description des dessins

30 D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront lors de la description qui suit faite en regard de figures annexées données à titre d'exemples non limitatifs.

La figure 1 est un organigramme d'un procédé selon l'invention.

La figure 2 est un schéma d'un kiosque selon l'invention.

Description d'un mode de réalisation

35 Le procédé selon l'invention se déroule suivant plusieurs étapes décrites ci-après et illustrées par la figure 1.

Dans une première étape 1, un générateur crée une liste d'identificateurs qui consistent par exemple en des mots composés de lettres et de chiffres.

5 Dans une deuxième étape 2, un superviseur associe à chaque identificateur de la liste un service d'un marchand, le service étant accessible sur un réseau informatique. Selon une variante du procédé, le superviseur associe à certains
10 identificateurs plusieurs services d'un même marchand ou de marchands différents.

Dans une troisième étape 3, un distributeur distribue des tickets à gratter, qui sont personnalisés par un identificateur et encapsulés pour assurer leur intégrité. L'encapsulage consiste à masquer l'identificateur jusqu'au moment de son utilisation.

10 Dans une quatrième étape 4, un contrôleur prend la commande d'un client qui désire accéder à un service d'un marchand disponible sur un réseau informatique et lui demande un identificateur. Le contrôleur interroge la liste à laquelle sont associés les services des marchands et il en conclut, à l'issue d'une comparaison entre l'identificateur et le contenu de la liste, si le client est autorisé à accéder au service.

15 La figure 2 est un schéma d'un kiosque selon l'invention.

Le kiosque 5 comprend un générateur 6, un superviseur 7, une base 8 de tickets et un contrôleur 9. Le kiosque 5 permet à un client 10 d'accéder à un service disponible sur le site informatique 11 d'un marchand 12. Le site informatique 11 est hébergé pour l'exemple sur le réseau Internet, mais il peut être hébergé sur tout autre
20 réseau informatique.

Le générateur 6 génère une liste 13 d'identificateurs de manière confidentielle. Le générateur 6 peut être une organisation internationale reconnue, une organisation intergouvernementale ou toute autre organisation officielle ou société en liaison étroite avec le superviseur 7.

25 Le superviseur 7 inscrit dans une base 14 de données les coordonnées des marchands 12, ainsi que les services qu'ils offrent. Il récupère auprès du générateur 6 la liste 13 d'identificateurs et il associe à chaque identificateur un ou plusieurs services pour créer une liste 15 de correspondance identificateurs/marchands. La nature du superviseur 7 peut être la même que celle du générateur 6 et, en particulier, le
30 superviseur 7 et le générateur 6 peuvent être confondus dans une même entité, par exemple une société.

L'inscription 16 d'un marchand 12 auprès du superviseur 7 peut s'effectuer en particulier par une écriture sur un site informatique du superviseur 7 accessible sur le réseau Internet ou par tout autre moyen, tel l'envoi d'un courrier.

La base 8 de tickets détient des tickets à gratter qui ont été préalablement personnalisés par un identificateur puis encapsulés pour masquer l'identificateur jusqu'à l'instant de la consommation dudit identificateur. Pour personnaliser les tickets à gratter, le superviseur 7 recueille auprès du marchand 12 le ou les service(s) accessible(s) et la forme de l'accès. Les différentes catégories de tickets sont déterminées par les différents types d'abonnement offerts par les marchands. Les abonnements se distinguent par leur durée, leur compte, le type d'accès. Ainsi, il est possible de distinguer des tickets à durée de validité, des tickets à nombre de connexions limitées et des tickets représentant un pouvoir financier.

En ce qui concerne les tickets à durée de validité, la durée peut être fixe et le ticket correspondant est valable sur une période prédéfinie d'un mois par exemple ou, la durée peut être glissante et le ticket correspondant est valable sur une période donnée à partir de l'inscription du ticket. La durée de l'accès peut être prolongée d'une période déterminée par le marchand pendant laquelle le service reste accessible aux clients mais sous une forme dégradée. Le ticket peut permettre l'accès au site marchand à un ou plusieurs clients, il s'agit de tickets mono ou multi utilisateurs ou, il peut permettre l'accès à un ou plusieurs sites de différents marchands. Suivant les souhaits du marchand un ticket peut nécessiter une inscription, soit dans un portefeuille nominatif et l'accès au service ne peut se faire que si le client donne ses coordonnées au kiosque, soit dans un portefeuille anonyme et le client s'identifie avec un nom de connexion, ou login suivant la terminologie anglo-saxonne et, un mot de passe. L'accès peut aussi se faire sans inscription et il est immédiat après la reconnaissance de l'identificateur.

En ce qui concerne les tickets à nombre de connexions limitées, le ticket peut permettre l'accès au site marchand à un ou plusieurs clients, il s'agit de tickets mono ou multi utilisateurs ou, il peut permettre l'accès à un ou plusieurs sites de différents marchands. Suivant les souhaits du marchand un ticket peut nécessiter une inscription, soit dans un portefeuille nominatif et l'accès au service ne peut se faire que si le client donne ses coordonnées au kiosque, soit dans un portefeuille anonyme et le client s'identifie avec un nom de connexion, ou login suivant la terminologie anglo-saxonne et, un mot de passe. L'accès peut aussi se faire sans inscription et il est immédiat après la reconnaissance de l'identificateur. A chaque connexion à un site marchand, le kiosque décrémente de une unité le crédit de connexions du compte du client. La consommation du service, et éventuellement d'un bien lié au service, est confirmée au

kiosque par le marchand. En cas de problème de consommation, le compte du client peut être re-crédité.

En ce qui concerne les tickets représentant un pouvoir financier, le ticket peut permettre l'accès au site marchand à un ou plusieurs clients, il s'agit de tickets mono
5 ou multi utilisateurs ou, il peut permettre l'accès à un ou plusieurs sites de différents marchands. Suivant les souhaits du marchand un ticket peut nécessiter une inscription, soit dans un portefeuille nominatif et l'accès au service ne peut se faire que si le client donne ses coordonnées au kiosque, soit dans un portefeuille anonyme et le client s'identifie avec un nom de connexion, ou login suivant la terminologie anglo-saxonne
10 et, un mot de passe. L'accès peut aussi se faire sans inscription et il est immédiat après la reconnaissance de l'identificateur. A chaque consommation de biens payant sur le site du marchand, ce dernier interroge le kiosque pour vérifier le solde du compte du client et ordonner au kiosque le débit du compte afin de livrer le bien au client. En cas de problème de livraison, le marchand ordonne au kiosque de re-créditer le compte du
15 client.

La distribution des tickets à gratter est organisée à l'instigation du marchand. Le marchand récupère auprès du kiosque les catégories de tickets qui lui ont été attribuées, et il fait imprimer pour chaque catégorie des tickets personnalisés et encapsulés. Pour distribuer les tickets ainsi fabriqués, le marchand s'adresse à un
20 réseau de distribution qui a en charge de rendre les tickets. Le marchand peut aussi donner des tickets en cadeau à des clients privilégiés, lors de l'achat d'un produit, etc.

La distribution des tickets peut se faire sous forme papier ou sous forme électronique. Sous forme papier, le ticket peut ressembler à un coupon de la taille d'un ticket de métro avec une zone à gratter pour découvrir l'identificateur. Sous forme
25 électronique, le ticket peut être communiqué dans un fichier codé avec une clé de décodage envoyée par la poste ou par un moyen de communication tel un téléphone. La mise en vente des tickets s'effectue par l'intermédiaire d'un distributeur 17. Le client 10 paye au distributeur 17 la valeur du ticket, et le distributeur 17 reverse 20 au marchand une partie de la valeur du ticket. Ainsi le client 10 n'a d'échange monétaire
30 qu'avec le distributeur 17. Le client 10 peut aussi obtenir un ticket à titre gratuit, par exemple en cadeau lors de l'achat d'une revue, d'un journal ou de tout autre produit ou, lors de l'achat d'un service, tel la gestion d'un compte bancaire, etc.

Lorsqu'il veut accéder 18 à un service d'un marchand 12, le client 10 se connecte 19 au réseau Internet à l'adresse du kiosque 5. Le kiosque 5 lui affiche une

page de présentation au format HTML, abréviation des termes anglo-saxons Hyper Text Mark Up Language sur laquelle plusieurs options peuvent lui être proposées :

- accès aux services des marchands sans inscription ce qui correspond aux tickets à accès libre,
- 5 - inscription au kiosque avec gestion d'un portefeuille anonyme ou nominatif suivant les catégories de tickets.

Dans le premier cas, le client 10 fournit au contrôleur 9 du kiosque 5 un identificateur. Le contrôleur 9 contrôle la validité de l'identificateur en interrogeant la liste 15 de correspondance identificateur/marchands et autorise ou pas l'accès 18 au service 11 ou aux services 11 correspondants à cet identificateur.

Dans le second cas, le client 10 s'inscrit auprès du superviseur 7 du kiosque 5 qui lui attribue un portefeuille dans lequel sont rangés ses tickets encore valides. A chaque première utilisation d'un nouveau ticket, le client 10 inscrit son ticket dans son portefeuille ; à chaque utilisation suivante, il lui suffit de s'identifier auprès du kiosque 5 et de sélectionner un ticket dans son portefeuille pour accéder au service qu'il a choisi.

Le kiosque 5 met à jour le portefeuille du client 10 en supprimant les tickets périmés.

Lorsqu'un marchand 12 veut déléguer au kiosque 5 la gestion des accès de certains de ses services disponibles sur son site 11 Internet, il s'inscrit auprès du kiosque 5 ; le superviseur 7 le déclare dans une base 14 de marchands. Le marchand 12 déclare au kiosque 5, simultanément ou ultérieurement, les services qui doivent être gérés par le kiosque 5 ainsi que les catégories de tickets qu'il désire associer à ses services.

Les relations 16, 18 entre le marchand 12 et le kiosque 5, et entre le client 10 et le site 11 du marchand peuvent être mises en œuvre au moyen d'un kit marchand délivré au marchand par le kiosque.

Le site 11 informatique du marchand n'est pas hébergé par le kiosque 5 ; le marchand choisit le lieu d'hébergement et en informe le kiosque.

30

REVENDEICATIONS

1. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique, mis en œuvre par un kiosque (5), les services étant offerts par des marchands (12) et étant destinés à des clients (10), caractérisé en ce que ledit procédé comprend les
- 5 étapes qui consistent :
- à créer (1) une liste d'identificateurs,
 - à associer (2) au moins un service d'un marchand à un identificateur,
 - à distribuer (3) aux clients des tickets à gratter personnalisés par un identificateur,
 - 10 - à autoriser (4) l'accès à un service en échange d'un identificateur inscrit sur un ticket.
2. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 1, caractérisé en ce que le procédé comprend en outre l'étape
- 15 qui consiste :
- à mettre à jour une base (14) de marchands qui contient, pour chaque marchand, les services que ledit marchand offre ainsi que les formes d'abonnements à ses services.
- 20 3. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 2, caractérisé en ce que le procédé comprend en outre l'étape qui consiste :
- à associer une catégorie de tickets à chaque forme d'abonnement.
- 25 4. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 1, caractérisé en ce que le procédé comprend en outre l'étape qui consiste :
- à rémunérer le marchand (12) par la vente des tickets à gratter.
- 30 5. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 1, caractérisé en ce que la distribution des tickets est effectuée par un réseau de distribution en liaison avec le marchand.

6. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 1, caractérisé en ce que le procédé comprend en outre l'étape qui consiste :
- 5 - à rémunérer le kiosque (5) par le marchand (12) en fonction des services du marchand (12) gérés par le kiosque (5).
7. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 1, caractérisé en ce que le procédé comprend en outre les étapes qui consistent :
- 10 - sous réserve d'une inscription préalable d'un client (10) auprès du kiosque (5), à attribuer à ce client (10) un portefeuille dans lequel il peut inscrire ses tickets,
- à mettre à jour le portefeuille du client (10) en supprimant les tickets périmés.
- 15
8. Procédé de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 1, caractérisé en ce que la distribution d'un ticket à un client (10) est effectuée gratuitement lors d'une livraison du marchand (12) au client (10).
- 20
9. Un kiosque (5) de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique, les services étant offerts par des marchands (12) et étant destinés à des clients (10), caractérisé en ce que ledit kiosque (5) comprend :
- un générateur (6) d'une liste (13) d'identificateurs,
- 25 - un superviseur (7) qui associe un identificateur à au moins un service d'un marchand (12),
- une base (8) de tickets à gratter personnalisés par un identificateur, les tickets étant destinés aux clients (10), et
- un contrôleur (9) de l'identificateur fourni par un client (10) pour accéder à un service.
- 30
10. Un kiosque (5) de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 7, caractérisé en ce que ledit kiosque (5) comprend en outre :

- une base (14) de marchands qui contient, pour chaque marchand (12), les services que ledit marchand (12) offre ainsi que les formes d'abonnements à ses services.

- 5 11. Un kiosque (5) de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 8, caractérisé en ce que la base (8) de tickets à gratter comprend des tickets de catégories différentes associées aux différentes formes d'abonnements.
- 10 12. Un kiosque (5) de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 7, caractérisé en ce que ledit kiosque (5) comprend en outre :
- une page d'accueil destinée à chaque utilisateur (10, 12) lors de l'accès au kiosque (5), cette page contenant des espaces à louer.
- 15 13. Un kiosque (5) de gestion d'accès à des services disponibles sur un réseau informatique selon la revendication 7, caractérisé en ce que le réseau informatique est le réseau Internet.

20

1/1

FIG. 1

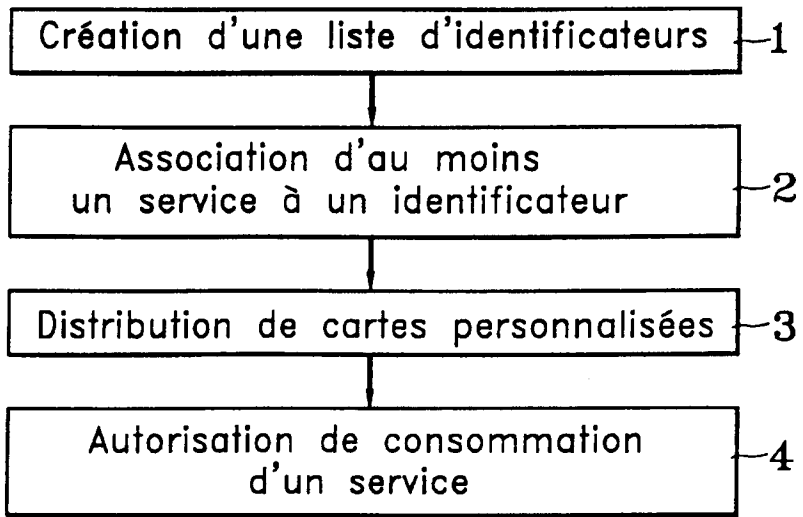
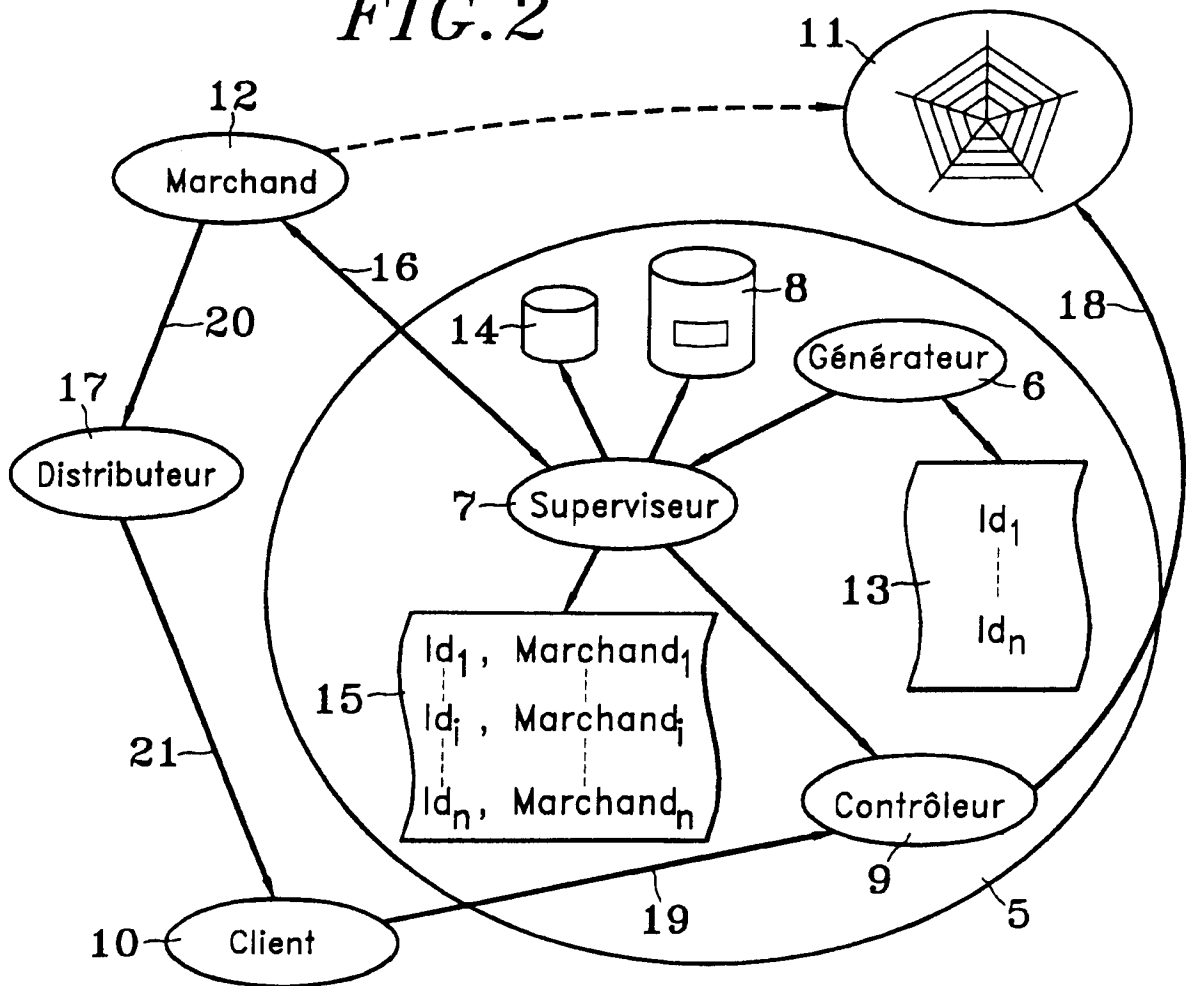


FIG. 2



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR 01/00618

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER IPC 7 G06F17/60				
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC				
B. FIELDS SEARCHED Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) IPC 7 G06F G07F				
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched				
Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used) EPO-Internal, WPI Data, INSPEC, IBM-TDB, PAJ, COMPENDEX				
C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT				
Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.		
X	ASOKAN N ET AL: "AUTHENTICATING PUBLIC TERMINALS" COMPUTER NETWORKS AND ISDN SYSTEMS, NORTH HOLLAND PUBLISHING. AMSTERDAM, NL, vol. 31, no. 8, 23 April 1999 (1999-04-23), pages 861-870, XP000700285 ISSN: 0169-7552 page 861 -page 870 --- -/--	1-13		
<input checked="" type="checkbox"/> Further documents are listed in the continuation of box C. <input checked="" type="checkbox"/> Patent family members are listed in annex.				
* Special categories of cited documents :				
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> *A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> *T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family </td> </tr> </table>			*A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	*T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family
A document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	*T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family			
Date of the actual completion of the international search <p style="text-align: center; font-weight: bold;">23 April 2001</p>	Date of mailing of the international search report <p style="text-align: center; font-weight: bold;">02/05/2001</p>			
Name and mailing address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Marcu, A</p>			

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No
PCT/FR 01/00618

C.(Continuation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	<p>US 5 905 248 A (RUSSELL GARRETT ET AL) 18 May 1999 (1999-05-18) abstract column 1, line 60 -column 3, line 34 column 5, line 62 -column 6, line 3 column 7, line 18 -column 8, line 67 column 12, line 37 - line 67 column 19, line 1 -column 20, line 45 column 23, line 39 -column 24, line 67 figures 6,6A,7</p> <p style="text-align: center;">---</p>	1-13
X	<p>EP 0 917 119 A (CITICORP DEV CENTER INC) 19 May 1999 (1999-05-19) abstract column 5, line 30 -column 8, line 55 column 16, line 2 - line 51 column 17, line 35 -column 20, line 42 figure 9</p> <p style="text-align: center;">---</p>	1-13
X	<p>US 5 892 827 A (BEACH KIRK W ET AL) 6 April 1999 (1999-04-06) abstract column 1, line 7 -column 3, line 47 column 6, line 38 - line 55</p> <p style="text-align: center;">---</p>	1-8
A	<p>US 5 953 504 A (SOKAL WAYNE G ET AL) 14 September 1999 (1999-09-14) abstract column 1, line 28 -column 7, line 21 figures 4,5</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-13

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

Intern: al Application No

PCT/FR 01/00618

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date	
US 5905248	A	18-05-1999	US 6152369 A	28-11-2000
			US 5992752 A	30-11-1999
			US 6076733 A	20-06-2000
			US 5869819 A	09-02-1999
			US 5844227 A	01-12-1998
			US 5808285 A	15-09-1998
			US 5557093 A	17-09-1996
			US 5525789 A	11-06-1996
			US 5661292 A	26-08-1997
			US 5484992 A	16-01-1996
			US 5591953 A	07-01-1997
			US 5616908 A	01-04-1997
			US 5874721 A	23-02-1999
			US 5260553 A	09-11-1993
			US 6068188 A	30-05-2000
			AU 5367998 A	22-06-1998
			AU 5513498 A	22-06-1998
			AU 7411698 A	22-06-1998
			BR 9713416 A	18-04-2000
			BR 9713425 A	25-01-2000
			BR 9713426 A	25-01-2000
			CN 1256772 A	14-06-2000
			CN 1246939 A	08-03-2000
			EP 0950226 A	20-10-1999
			EP 0958546 A	24-11-1999
			EP 1019844 A	19-07-2000
			WO 9824049 A	04-06-1998
			WO 9824036 A	04-06-1998
			WO 9824050 A	04-06-1998
			US 6045048 A	04-04-2000
			US 6027024 A	22-02-2000
			US 5905251 A	18-05-1999
			US 6182898 B	06-02-2001
			US 5767501 A	16-06-1998
			US 5942743 A	24-08-1999
			US 5796091 A	18-08-1998
			US 6073846 A	13-06-2000
			US 6085978 A	11-07-2000
			US 5984185 A	16-11-1999
			US 6112990 A	05-09-2000
			US 6003772 A	21-12-1999
			US 6199759 B	13-03-2001
			US 6085980 A	11-07-2000
			US 5975419 A	02-11-1999
			US 6024282 A	15-02-2000
			US 6062479 A	16-05-2000
			US 5955721 A	21-09-1999
			US 6158659 A	12-12-2000
			US 6006993 A	28-12-1999
			US 6076736 A	20-06-2000
<hr/>				
EP 0917119	A	19-05-1999	AU 1584499 A	31-05-1999
			AU 1796599 A	31-05-1999
			AU 9234698 A	03-06-1999
			BR 9806416 A	16-11-1999
			CN 1233804 A	03-11-1999
			EP 0917120 A	19-05-1999
			EP 0950972 A	20-10-1999

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No

PCT/FR 01/00618

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
EP 0917119 A		JP 11250165 A	17-09-1999
		JP 11232348 A	27-08-1999
		TW 381241 B	01-02-2000
		WO 9924891 A	20-05-1999
		WO 9924892 A	20-05-1999
		EP 0951158 A	20-10-1999
		EP 0950992 A	20-10-1999
		JP 2000036049 A	02-02-2000
		JP 2000076189 A	14-03-2000
		JP 2000251006 A	14-09-2000
US 5892827 A	06-04-1999	AU 1953497 A	02-09-1997
		CA 2217764 A	21-08-1997
		EP 0823106 A	11-02-1998
		JP 11501753 T	09-02-1999
		WO 9730409 A	21-08-1997
US 5953504 A	14-09-1999	AU 7122996 A	30-04-1997
		CA 2187419 A	11-04-1997
		WO 9714118 A	17-04-1997

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demar internationale No

PCT/FR 01/00618

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE
CIB 7 G06F17/60

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)
CIB 7 G06F G07F

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, WPI Data, INSPEC, IBM-TDB, PAJ, COMPENDEX

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie *	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
-------------	--	-------------------------------

X	ASOKAN N ET AL: "AUTHENTICATING PUBLIC TERMINALS" COMPUTER NETWORKS AND ISDN SYSTEMS, NORTH HOLLAND PUBLISHING. AMSTERDAM, NL, vol. 31, no. 8, 23 avril 1999 (1999-04-23), pages 861-870, XP000700285 ISSN: 0169-7552 page 861 -page 870	1-13
---	---	------

-/--

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

* Catégories spéciales de documents cités:

- *A* document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

- *T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- *Z* document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

23 avril 2001

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

02/05/2001

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl.
Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Marcu, A

1

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Dema. internationale No
PCT/FR 01/00618

C.(suite) DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	US 5 905 248 A (RUSSELL GARRETT ET AL) 18 mai 1999 (1999-05-18) abrégé colonne 1, ligne 60 -colonne 3, ligne 34 colonne 5, ligne 62 -colonne 6, ligne 3 colonne 7, ligne 18 -colonne 8, ligne 67 colonne 12, ligne 37 - ligne 67 colonne 19, ligne 1 -colonne 20, ligne 45 colonne 23, ligne 39 -colonne 24, ligne 67 figures 6,6A,7 ---	1-13
X	EP 0 917 119 A (CITICORP DEV CENTER INC) 19 mai 1999 (1999-05-19) abrégé colonne 5, ligne 30 -colonne 8, ligne 55 colonne 16, ligne 2 - ligne 51 colonne 17, ligne 35 -colonne 20, ligne 42 figure 9 ---	1-13
X	US 5 892 827 A (BEACH KIRK W ET AL) 6 avril 1999 (1999-04-06) abrégé colonne 1, ligne 7 -colonne 3, ligne 47 colonne 6, ligne 38 - ligne 55 ---	1-8
A	US 5 953 504 A (SOKAL WAYNE G ET AL) 14 septembre 1999 (1999-09-14) abrégé colonne 1, ligne 28 -colonne 7, ligne 21 figures 4,5 -----	1-13

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale No

PCT/FR 01/00618

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5905248 A	18-05-1999	US 6152369 A	28-11-2000
		US 5992752 A	30-11-1999
		US 6076733 A	20-06-2000
		US 5869819 A	09-02-1999
		US 5844227 A	01-12-1998
		US 5808285 A	15-09-1998
		US 5557093 A	17-09-1996
		US 5525789 A	11-06-1996
		US 5661292 A	26-08-1997
		US 5484992 A	16-01-1996
		US 5591953 A	07-01-1997
		US 5616908 A	01-04-1997
		US 5874721 A	23-02-1999
		US 5260553 A	09-11-1993
		US 6068188 A	30-05-2000
		AU 5367998 A	22-06-1998
		AU 5513498 A	22-06-1998
		AU 7411698 A	22-06-1998
		BR 9713416 A	18-04-2000
		BR 9713425 A	25-01-2000
		BR 9713426 A	25-01-2000
		CN 1256772 A	14-06-2000
		CN 1246939 A	08-03-2000
		EP 0950226 A	20-10-1999
		EP 0958546 A	24-11-1999
		EP 1019844 A	19-07-2000
		WO 9824049 A	04-06-1998
		WO 9824036 A	04-06-1998
		WO 9824050 A	04-06-1998
		US 6045048 A	04-04-2000
		US 6027024 A	22-02-2000
		US 5905251 A	18-05-1999
		US 6182898 B	06-02-2001
		US 5767501 A	16-06-1998
		US 5942743 A	24-08-1999
		US 5796091 A	18-08-1998
		US 6073846 A	13-06-2000
		US 6085978 A	11-07-2000
		US 5984185 A	16-11-1999
		US 6112990 A	05-09-2000
US 6003772 A	21-12-1999		
US 6199759 B	13-03-2001		
US 6085980 A	11-07-2000		
US 5975419 A	02-11-1999		
US 6024282 A	15-02-2000		
US 6062479 A	16-05-2000		
US 5955721 A	21-09-1999		
US 6158659 A	12-12-2000		
US 6006993 A	28-12-1999		
US 6076736 A	20-06-2000		
EP 0917119 A	19-05-1999	AU 1584499 A	31-05-1999
		AU 1796599 A	31-05-1999
		AU 9234698 A	03-06-1999
		BR 9806416 A	16-11-1999
		CN 1233804 A	03-11-1999
		EP 0917120 A	19-05-1999
EP 0950972 A	20-10-1999		

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demar internationale No
PCT/FR 01/00618

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0917119 A		JP 11250165 A	17-09-1999
		JP 11232348 A	27-08-1999
		TW 381241 B	01-02-2000
		WO 9924891 A	20-05-1999
		WO 9924892 A	20-05-1999
		EP 0951158 A	20-10-1999
		EP 0950992 A	20-10-1999
		JP 2000036049 A	02-02-2000
		JP 2000076189 A	14-03-2000
		JP 2000251006 A	14-09-2000
		US 5892827 A	06-04-1999
CA 2217764 A	21-08-1997		
EP 0823106 A	11-02-1998		
JP 11501753 T	09-02-1999		
WO 9730409 A	21-08-1997		
US 5953504 A	14-09-1999	AU 7122996 A	30-04-1997
		CA 2187419 A	11-04-1997
		WO 9714118 A	17-04-1997